

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi, 30 mars 2015 à 20 h au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay
Sylvie Bolduc
Emmanuel Deschênes
Pierre Tremblay, conseiller
Ruth Tremblay
Régis Pilote

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADJUDICATION DU CONTRAT DE CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU D.E.L.
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

50-03-15 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

51-03-15 Adjudication du contrat de conversion de l'éclairage public au D.E.L.

CONSIDÉRANT le désir de la municipalité de convertir au D.E.L. son éclairage public ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est admissible à une subvention d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT que la municipalité récupérera dans un peu plus de 5 ans son investissement, et ce, par la diminution de ses factures d'énergie et d'entretien ;

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements est allée en appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT les offres reçues, dont le résultat apparaît dans le tableau ci-dessous, à savoir :

Ardel Électrique inc.	89 155,16 \$
Turcotte (1989) inc.	93 905,83 \$
S. Côté Électrique inc.	99 489,02 \$
Realterm Energy	101 488,03 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'octroyer le contrat conversion de l'éclairage public au D.E.L. au plus bas soumissionnaire conforme, soit, l'entreprise Ardel Électrique inc. au coût de 89 155,16 \$ incluant les taxes.

- d'autoriser Linda Gauthier, directrice générale, à signer tous documents nécessaires dans ce dossier.

52-03-15 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 15, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale